



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 23 janvier 2026
Convocation du : 15 janvier 2026
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 26

L'an deux mille vingt six, le vingt trois janvier à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

PRESENTS :

Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Martine COBBAERT, Martine DUBREU, Bernard HAESEBROECK, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Sophie TANGHE, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mélanie DEZEURE, Teddy HALSBERGHE

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Hugues QUESTE pouvoir à Jean-Michel MONPAYS, Jean-Louis MERTEN pouvoir à Bernard HAESEBROECK, Philippe CATTOIRE pouvoir à Sylvie GUSTIN, Thomas BLACTOT pouvoir à Martine COBBAERT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI pouvoir à Dominique BAILLEUL, Lahcem AIT EL HAJ pouvoir à Catherine DE PARIS, Pierre VANNESTE pouvoir à Arnaud MARIE, Cristiane DELESTREZ pouvoir à Laurent DERONNE, Mylène DURIN-MERAD pouvoir à Céline LEROUX

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Valérie PRINGUEZ

DE26_003

**ADMINISTRATION MUNICIPALE
DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CITOYENNETÉ, ÉTAT
CIVIL, AFFAIRES GÉNÉRALES**

Autorisation - Approbation

Par délibérations DE20.045 du 13 juillet 2020, DE22.161 du 24 novembre 2022 et DE24.123 du 17 octobre 2024, le Conseil Municipal a décidé la création de sept commissions permanentes.

Par délibération DE25.111 du 25 septembre 2025, Martine DUBREU, Philippe CATTOIRE, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Mylène MERAD, Cristiane DELESTREZ, Caroline BAURANCE, Teddy HALSBERGHE, Benjamin TISON-BEERNAERT ont été désignés membres de la Commission Citoyenneté, État Civil et Affaires Générales

Suite à la démission de Madame Caroline BAURANCE du groupe Armentières avec fidélité et bon sens, il y a lieu de revoir la composition de la Commission Citoyenneté, État Civil et Affaires Générales.

L'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que l'élection des membres des commissions a lieu au scrutin secret. Comme l'indique le paragraphe 2 de ce même article, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à main levée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'utiliser cette possibilité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est demandé aux Présidents de Groupe de proposer leurs candidats.

Liste Aimer Armentières et Agir pour l'Humain : Martine DUBREU, Philippe CATTOIRE, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Mylène MERAD, Cristiane DELESTREZ

Liste Armentières avec Fidélité et Bon Sens : Bruno VANGAEVEREN, Teddy HALSBERGHE

Liste Armentières en Tête ! : Benjamin TISON-BEERNAERT

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- De désigner les membres de la commission citoyenneté, état civil et affaires générales.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 26/01/2026

Reçu en préfecture le 26/01/2026

Publié le 26/01/2026

ID : 059-215900176-20260126-DE26_003-DE

webdelib

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Valérie PRINGUEZ
Conseillère Municipale
Secrétaire de Séance

Jean-Michel MONPAYS